

## **Ouverture d'une période de consultation concernant l'avenir du site Energizer SA à La Chaux-de-Fonds**

**Le conseil d'Etat prend acte avec grande inquiétude de l'annonce du Groupe Energizer de l'ouverture d'une période de consultation concernant la potentielle fermeture de son site de La Chaux-de-Fonds et en déplore le fait. Le Département de l'économie s'est déjà engagé de manière importante ces dernières semaines afin qu'une solution alternative soit élaborée.**

Le Conseil d'Etat a été informé ces dernières semaines par la direction d'Energizer à La Chaux-de-Fonds que la direction internationale du groupe basée aux Etats-Unis étudiait diverses variantes pouvant déboucher sur une restructuration de sa division "Pile" et, par conséquent, toucher le site de La Chaux-de-Fonds, qui regroupe un total de 226 personnes.

Le Département de l'économie s'est entretenu avec les dirigeants dans le but de trouver des solutions alternatives, notamment le maintien de l'activité sous une forme réduite sur le site de La Chaux-de-Fonds. Malheureusement, au niveau des impératifs de rendement des propriétaires, aucune proposition n'a été retenue pour le moment.

La période de consultation donne la possibilité de poursuivre les démarches entreprises. Le Département de l'économie étudiera toute option que l'entreprise lui soumettra. Le maintien de tout ou partie des 226 emplois visés est naturellement au cœur des préoccupations du Conseil d'Etat.

### **Maintenir les efforts de promotion économique**

Après l'annonce récente de Philip Morris SA de supprimer 120 postes de travail et la cessation des activités de Voumard Machines intervenue l'automne dernier, l'annonce de ce jour rappelle le contexte de forte concurrence auquel fait face l'économie neuchâteloise.

Cela met en évidence l'absolue nécessité pour le canton de Neuchâtel de ne pas relâcher ses efforts en matière de développement et de promotion économique afin de rester attractif et compétitif. Des mesures ciblées facilitant le développement et la résistance des entreprises sont essentielles pour maintenir et renforcer l'attractivité du canton sur le plan national et international ainsi que pour assurer le renouvellement du tissu économique et la création d'emplois.

**Pour de plus amples renseignements:  
Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 68 00.**

Neuchâtel, le 9 février 2011